

MEDECINS SANS FRONTIERES

Att. Prèsident de MSF

Re : Medecins Sans Frontieres - Grece

Cher Monsieur le Prèsident,

J'ai l' honneur de vous informer en ce qui concerne l' établissement en Grece de Medecins Sans Frontières.

D'après la demande du docteur Sotiris Papaspyropoulos qui se soigne de l'établissement en Grèce de MSF je me suis avec plaisir chargé de tout se qui se lie à l' organisation et l'établissement en Grece des MSF selon les lois grecs.

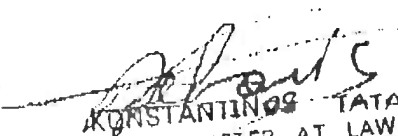
Comme vous connaissez probablement déjà il n'y a pas en Grèce-ou bien, il n'y a pas encore-le statut des Organisations Non-Gouvernementales.Par consequence la seule solution qu'on avait c'était d'établir les MSF sous la forme du Syndicat (titre grec "SOMATIO").

D'après la droit grec - cette provision étant très stricte - le "SOMATIO" peut être constitué seulement par des gens qui s'unient pour des buts non-spéculatifs.De plus,et par une provision speciale mise dans la Constitution,en cas de resolution du "SOMATIO"ses biens peuvent être transférés à des assosciations ou organismes avec des buts mêmes ou semblables à ceux du "SOMATIO" ce qui nous permettra - quant et si ça sera permis par les lois grecs - de former une ONG.

Tous les documents necessaires pour l'établissement de l' Organisation en Grèce sont prêts à être soumis au Tribunal de Première Instance d'Athènes et on espere que MSF-GRECE sera enfin etabli jusqu'à la fin du mois d'Octobre.

En esperant que ses informations sont le plus satisfaisantes,on reste toujours a votre disposition pour tous les éclaircissement necessaires.

Recever M.le Prèsident mes salutations distinguées.


KONSTANTINOS TATARIS
BARRISTER AT LAW
3, MITSOPOULOU STR. - ATHENS
7-9, AKTI MIAOULI - PIRAEUS
TEL. 6429426 4129931-4174278